Le colloque du Pôle Développement Durable et Territoires Méditerranéens et de sa plateforme Créativité et Territoires

« Deuxième Rencontre de l'Economie circulaire et Territoires »

Alimentation responsable et durable : vers des systèmes alimentaires territorialisés

15 et 16 septembre 2016, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – Salle G. Duby, Aix-en-Provence

Le colloque s'inscrit dans les Rencontres annuelles de l'Economie circulaire et Territoires organisées par le Pôle développement durable et territoires méditerranéens. Après avoir posé lors des premières rencontres, les grands principes d'une économie circulaire pour des territoires durables, le colloque de 2016 propose une entrée thématique sur les systèmes alimentaires territorialisés (SAT). De nombreuses voix s'élèvent en faveur de la promotion d'une alimentation responsable et durable et de SAT. Cette préoccupation est apparue au niveau national avec l'inclusion dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de la notion de « projets alimentaires territoriaux » (octobre 2014) mais aussi la Déclaration de Rennes « Pour des systèmes alimentaires territorialisés » de l'Association des Régions de France (juillet 2014). En région PACA, la création de l'Observatoire des circuits courts et la multiplication d'initiatives locales témoignent de l'engouement pour produire et consommer plus sain, plus proche, plus durable.

Dans le contexte de changement climatique, l'ampleur des enjeux pour la décennie à venir exige d'engager une accélération d'actions innovantes et créatives (réplication des expériences pionnières et/ou leur changement d'échelle) en termes d'agroécologie, de circuits courts et de proximité et de construction d'une gouvernance alimentaire territorialisée.

L'ambition du colloque est, à l'appui de la présentation de quelques expériences particulièrement originales et porteuses de sens, d'alimenter la réflexion sur les conditions d'émergence de systèmes alimentaires territorialisés. Il s'agira par ailleurs de s'interroger sur l'efficacité de SAT par la création ou l'intensification de boucles courtes et de proximité. Appliquée à l'échelle d'un SAT, l'économie circulaire renvoie à l'optimisation de la consommation de surfaces, de matières, d'énergie, d'eau et vise à favoriser au niveau local, la création d'emplois et une agriculture plus sobre en termes d'émissions carbone, de consommation de ressources (solutions techniques de culture et d'élevage, technologies de transformation et de conservation, optimisation logistique du transport…), de mutualisation (intrants, services, équipements), de recyclage, de valorisation des déchets, de limitation du gaspillage, des pertes et des déchets non recyclables.

Le colloque s'appuie sur le maillage de chercheurs, agriculteurs, entreprises agroalimentaires, activités de services, collectivités territoriales/parcs régionaux. Il vise à faire l'inventaire des initiatives régionales en matière d'alimentation responsable et durable, à identifier les freins et leviers afin de proposer des solutions innovantes et reproductibles.

Le colloque sera filmé par Image de Ville et mis en ligne sur le site de la plateforme T. Créatif (www.creativite.hypotheses.org)

Jeudi 15 septembre 2016

9h00-9h30 – Accueil et introduction à la journée

Y. Lazzeri, B. Mésini, M. Domeizel (AMU-CNRS) et H. Rouillé d'Orfeuil (RESOLIS)

9h30 – 10h30 - Conférences introductives

« Economie circulaire et alimentation », *F.M. Lambert, Institut d'Economie Circulaire Paris*

« Les systèmes alimentaires territorialisés dans le monde : enjeux et stratégie», *J.L. Rastoin, SupAgro Montpellier*

« Préserver l'agriculture péri-urbaine dans Aix-Marseille-Provence Métropole », *Ph. Langevin, AMU*

10h30-13h00 – Initiatives d'ARD en région PACA

- « Systèmes alimentaires territorialisés, retour sur les travaux du groupe de l'ORCC », *J. Frezel, Réseau rural PACA*
- « La commande de la restauration collective comme levier de la transition alimentaire », *J.C. Robert, Filière paysanne*
- « Les circuits courts et de proximité sur un territoire de montagne : enjeux et stratégie d'un système alimentaire durable local en lien avec les métropoles de la région Paca », *R. Desvaux, Pays Dignois*
- « Impact des jardins associatifs dans l'alimentation de foyers des quartiers d'habitat social de Marseille », *J. N. Consales, Telemme-AMU*
- « Pays Gourmand : au départ d'une initiative originale, développement d'un système alimentaire durable et collaboratif », *O. D'Haene, Pays d'Asse-Verdon-Vaïre-Var*
- « Démarche intégrée pour une alimentation durable dans le village rural de Correns », *M. Latz, Maire de Correns*

Débat

13h00-14h30 – Déjeuner sur place

14h30-17h30 – De l'initiative d'ARD au SAT : quels acteurs? Quels rôles ? Quels outils ?

- « Système, vous avez-dit système ? », *G. Pulliat, Telemme, AMU*
- « L'Observatoire Régional des Circuits-Courts en PACA : un mode de gouvernance pour rassembler les acteurs et mutualiser les outils et expériences », *A. Leroux, Région Paca*
- « AMAP, la nutrition avec plaisirs », *A. Baïnout, Les AMAP de Provence*
- « Des circuits courts aux SAT : quel rôle pour le Parc régional du Luberon ? », *M. Maurel, Parc naturel régional du Luberon*
- « Boîte à outils : marchés de denrées alimentaires développement durable et circuits courts », *V. Barre, ARPE Paca*
- « Agrilocal84.fr, plate-forme pour une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement », *P. Ricard, Conseil départemental du Vaucluse*
- « Outils et offre de services du réseau bio aux collectivités pour accompagner les projets de relocalisation de l'alimentation", *C. Bauvineau, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Débat

20h00 – Dîner de gala

Vendredi 16 septembre 2016

9h00-12h00 – Le SAT : contribution à une économie circulaire

- « Optimiser les services écosystémiques des légumineuses en systèmes de culture céréalière de Sud de France », *J.J. Drevon, Inra Montpellier*
- « Le lien nourriture de qualité, recyclage de déchets organiques locaux et itinéraires agro-écologiques », *Rémy Mouton, Chambre d'agriculture 13*
- « Réglementations européenne et française sur les eaux usées », *D. Nazet-Allouche, CERIC-DICE-CNRS-AM*
- « Réutilisation des eaux usées traitées en agriculture : opportunités de la réglementation 2014, solutions techniques », *J. Beraud, Société du Canal de Provence*
- « La Marcotte, une ferme urbaine au service du lien social par la reconnexion au vivant », *E. Delannoy, Institut Inspire*
- « Développer les circuits alimentaires territorialisés par la monnaie complémentaire provençale : LA ROUE », *B. Montel, Association SEVE-La Roue*

Débat

12h15-14h00 – Déjeuner sur place

14h00 -16h00 – Table ronde
La parole aux acteurs

Comité scientifique

- Guy-Noël ABRAHAM, Chargé de mission, Canal de Provence
- Hélène BALU, Directrice d'Etudes, AGAM Marseille
- Michel CHIAPPERO, Professeur associé, Aix-Marseille Université
- Jefferson BROTONS, Doctorant-Chercheur, DICE-CERIC-CNRS-AMU
- Christine CUENCA, Chargée de mission, Chaire Attractivité et nouveau marketing territorial, IMPGT-AMU
- Emmanuel DELANNOY, Directeur Institut INSPIRE
- Mariane DOMEIZEL, Maître de conférences, Aix-Marseille Université
- Julia FREZEL, Chargée de mission, Conseil régional Paca
- François Michel LAMBERT, Président de l'Institut d'Economie Circulaire, Paris
- Jean-Charles LARDIC, Directeur de la Prospective, Mairie de Marseille
- Arinna LATZ, Enseignant-Chercheur, Aix-Marseille Université
- Yvette LAZZERI, Chercheur, Responsable du Pôle Développement durable, DICE-CERIC-CNRS-AMU
- Béatrice MESINI, Chercheur, TELEMME, CNRS-AMU
- Emmanuelle MOUSTIER, Maître de conférences, IMPGT-AMU
- Gwenn PULLIAT, ATER, TELEMME, CNRS-AMU
- Jean Louis RASTOIN, Professeur émérite à Montpellier SupAgro-UMR Moisa, Directeur de la Chaire Unesco et du réseau Unitwin en Alimentation du monde
- Henri ROUILLE D'ORFEUIL, RESOLIS, Académie d'agriculture

Comité d'organisation

- Mariane DOMEIZEL, Maître de conférences, Aix-Marseille Université – courriel : mariane.domeizel@univ-amu.fr
- Yvette LAZZERI, Chercheur, Responsable du Pôle Développement durable, DICE-CERIC-CNRS-AMU – courriel : yvette.lazzeri@univ-amu.fr
- Béatrice MESINI, Chercheur, TELEMME, CNRS-AMU – courriel : Mesini@mmsh.univ-aix.fr

Pôle développement durable et territoires méditerranéens

Pour une mise en commun des savoirs, des outils et des pratiques sur le développement durable

Une équipe pluridisciplinaire d'enseignants chercheurs CNRS-AMU (CERIC, LIEU, TELEMME, CERGAM, LABORATOIRE CHIMIE ET ENVIRONNEMENT) et de praticiens (AGAM, ASSOCIATION CAP) se mobilisent pour :

- ✓ Des **recherches interdisciplinaires** (Quartiers durables, Indicateurs de développement durable, Paysage, développement durable et participation citoyenne, Créativité territoriale)
- ✓ Une « **Plateforme Créativité et territoires** » (http://creativite.hypotheses.org)
- ✓ Des **séminaires** de recherche **et colloques**
- ✓ Un carnet de recherche « **Les Notes du Pôle** » (http://pddtm.hypotheses.org)
- ✓ Une **collection d'ouvrages** « *Espace et Développement durable* » aux PUAM & PUP

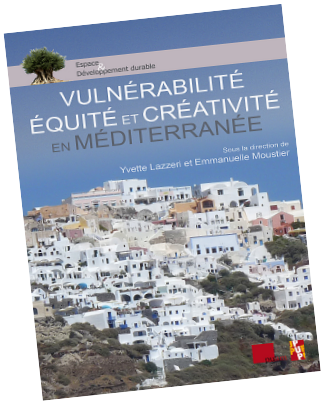

Pôle Développement Durable et Territoires Méditerranéens – Responsable : Yvette Lazzeri – DICE-CERIC-CNRS- Aix Marseille Université - 3 avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence cedex 1 - http://www.pole-developpementdurable.univ-cezanne.fr - Tel : 0486914247/ 0661255684

BULLETIN DE PARTICIPATION AU COLLOQUE

Alimentation responsable et durable : vers des systèmes alimentaires territorialisés

15 et 16 septembre 2016, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – Salle G. Duby, Aix-en-Provence

Vous pouvez remplir le formulaire en ligne en cliquant ici ou renvoyer le formulaire papier ci-dessous

---

Organisme : ……
Nom : …… Prénom : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……
Fonction (titre exact et service) : ……
Téléphone : …… Fax : ……
Courriel : ……

Participera :
□ à la Journée du jeudi 15 septembre 2015
□ à la journée du vendredi 16 septembre 2016
□ au repas de Gala (Restaurant Les Deux Frères)

Frais d'inscription :
□ Organismes privés et publics : 120 € TTC
□ Etudiants hors Aix-Marseille Université : 30€ TTC

Merci de retourner le bulletin d'inscription, par courriel : yvette.lazzeri@univ-amu.fr, ou par voie postale : CERIC (Yvette Lazzeri), Université d'Aix-Marseille, Espace Cassin, 3 avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence Cedex 1

Le paiement s'effectuera (30 août 2016 au plus tard) :
□ Chèque à l'ordre du Régisseur de recettes du CERIC et adressé au CERIC (Delphine Burnier), Université d'Aix-Marseille, Espace Cassin, 3 avenue Robert Schuman, 13628 Aix en Provence Cedex 1
□ Virement (contacter Delphine Burnier : delphine.burnier@univ-amu.fr)